

DES SERVICES POUR AMELIORER NOTRE VIE D'AINÉES A LA CAMPAGNE¹?

Introduction

Re-traiter sa vie, comme le rappelle Majo EVRARD, responsable de la commission « Aînées », chacun sera amené à le faire à plusieurs reprises, en raison du départ des enfants, de la fin de la vie active. Nous cheminons tous et toutes sur des chemins d'autonomie et nous voulons continuer à décider ce qui est bien pour nous, notamment en utilisant les services mis à notre disposition.

Lors des Forums précédents, la commission « Aînées » de l'ACRF avait abordé les droits de la personne âgée à garder son autonomie, y compris sur le plan financier et juridique, et les difficultés vécues par les personnes âgées et leur entourage dans le cadre du maintien à domicile. Les coûts financiers d'un tel maintien sont lourds pour les personnes âgées et leur famille, et les dépenses en énergie parfois considérables, surtout lorsqu'on habite en milieu rural. Or, des services existent. Certains ont sans aucun doute pignon sur rue, mais d'autres relèvent d'initiatives locales ou associatives et gagneraient à être davantage connus.

Majo EVRARD témoigne : « Si aujourd'hui, à 65 ans, on se sent libéré d'un certain nombre d'obligations, il ne faut pas attendre le quatrième âge et les problèmes de santé pour préparer les étapes futures. Nous voulons vivre en prenant soin dès aujourd'hui de notre corps pour qu'il soit bien dans les vieux jours. C'est maintenant, quand nous avons encore les moyens que ça se prépare. Choisir de faire appel à un service pour être dépanné, ce n'est pas être dépendant, c'est être autonome ». Le Forum 2005 a permis de familiariser les femmes du mouvement avec quelques-uns de ces services.

¹ Cette analyse permet de présenter les services aux personnes âgées qui ont fait l'objet d'ateliers lors du Forum organisé par la commission Aînées de l'ACRF à la Maison Rurale de Assesse, le 2 juin 2005. Cette analyse fait suite à l'analyse ACRF 2005/6, intitulée « Vieillir chez soi » et à l'analyse ACRF 2005/10 « Quel sens donner à la vie re-traitée ? ».

Quelques chiffres sur les services à domicile dans l'enquête ACRF 2004

Dans le cadre d'une enquête menée sur la mobilité des personnes en milieu rural, un questionnaire d'enquête a été distribué auprès de 660 femmes membres de 220 groupes locaux de l'ACRF, répartis sur l'ensemble du territoire wallon. Le choix a été fait de solliciter trois personnes par groupe local pour participer à l'enquête afin d'avoir une bonne représentativité géographique. Il s'agissait d'un questionnaire auto-administré. 391 questionnaires ont été complétés et renvoyés dans les délais fixés, ce qui représente un taux de réponse de 59 %. Compte tenu de ce taux de réponse, la marge d'erreur dans l'interprétation des résultats est de 4,9 %. Vu cependant l'homogénéité de l'échantillon (à la fois sur le plan du sexe, de l'âge, du niveau d'études, du statut socio-professionnel), cette marge d'erreur peut être réduite à 2,2 %. Certaines questions portaient sur le recours aux services à domicile en milieu rural.

Tableau 1 : Appel à des services à domicile

	Jamais	Occasionnellement	Régulièrement
Recours à l'aide à domicile	75,0 %	8,1 %	16,9 %
Recours à des services de transport porte-à-porte	87,5 %	9,0 %	3,6 %
Recours à des services de livraison à domicile	71,8 %	20,0 %	8,2 %

n = 391

La prestation de services à domicile concerne :

- 25 % des répondantes pour l'aide à domicile
- 12,6 % des répondantes pour le transport à domicile
- 28,2 % des répondantes pour la livraison à domicile.

Si l'on affine ces chiffres, on s'aperçoit que l'aide à domicile est souvent requise par les plus de 65 ans, avec une forte progression du recours régulier à l'aide à domicile pour les plus de 75 ans.

Compte tenu de la pyramide des âges en Belgique, les prestations d'aide à domicile devraient de toute évidence s'accroître sensiblement au cours des prochaines années.

L'ADMR

L'aide à domicile en milieu rural (ADMR) est une entreprise d'économie sociale d'utilité publique qui mène une action d'aide à domicile pour les personnes résidant dans le milieu rural wallon. L'ADMR vise le maintien, le rétablissement, le développement du bien-être de la personne au travers de l'aide et du maintien à domicile. L'ADMR est active dans 101 communes wallonnes et s'organise en sept implantations (Annevoie, siège de la coordination wallonne ; antenne régionale d'Annevoie ; antenne régionale de Bertrix ; antenne régionale de Verviers ; antenne régionale de Huy ; antenne régionale de Chimay ; antenne régionale de Tournai). L'ADMR est le deuxième service d'aides familiales en Wallonie. Il compte 1200 travailleurs (soit +/- 700 ETP). L'ADMR ne compte pas d'infirmières dans ses rangs : elle fait appel à des infirmières indépendantes ou de la Croix Jaune et Blanche.

En 2002, 6000 usagers ont pu être aidés (63, 31 % des usagers sont des personnes âgées, 21, 58% sont des personnes handicapées, 10, 60% sont des familles avec enfants, 4, 51% sont des familles sans enfants). L'ADMR déplore qu'actuellement, en ce qui concerne les services d'aide familiale, les temps de trajet des aides familiales et des gardes à domicile parfois fort longs en milieu rural, ne soient pas pris en compte.

Depuis le 1^o janvier 2004, l'ADMR offre aussi des services d'aide ménagère avec le système de titres-services lancé par le fédéral. L'ADMR estime toutefois regrettable que les barèmes prévus pour les des aides familiales (7, 80 €/heure) ne soient pas alignés sur ceux des aides ménagères via le système des titres-services (6,70 €/h).

Renseignements auprès de ADMR Annevoie : 082/ 61 15 50

L'accueil de jour au Centre d'accueil et d'occupation pour personnes âgées d'Anloy

La Maison d'accueil d'Anloy propose en journée à des personnes âgées semi-valides ou invalides une structure alternative à l'hébergement. Cette maison d'accueil offre un service animation avec des activités distrayantes, artisanales, culinaires, un service hôtelier qui permet de prendre un repas chaud de midi dans une ambiance conviviale, et un service sanitaire pour offrir une hygiène et un confort suffisant aux personnes âgées qui viennent passer la journée dans cette maison d'accueil. Un partenariat entre l'ADMR de Bertrix et l'administration communale de Libin a rendu possible l'ouverture de cette maison dans les bâtiments de l'ancienne école communale de Libin.

Renseignements auprès de Mme Nicole Henrard : 0478 97 26 79 entre 16 et 20 heures.

Une initiative de ce type démarre aujourd'hui à Paliseul.

Allo Maltraitance personnes âgées

Depuis le 1^o juillet 1999, un centre d'écoute spécialisé a été mis en place à l'initiative de la Fédération des aides et soins à domicile et de la Permanence des soins à domicile. ALMA Wallonie-Bruxelles (Allô Maltraitance pour personnes âgées) est joignable au n^o de téléphone suivant : 081/ 420 150 tous les jours ouvrables (sauf mercredi) de 9 à 16 heures.

Ce service permet d'écouter, d'informer et d'orienter, si nécessaire, les personnes âgées, leurs proches, les professionnels confrontés à des situations de maltraitance. Ce service garantit une écoute respectant l'anonymat. Ce service sensibilise aussi la population et les professionnels aux réalités de la maltraitance et à son approche.

Depuis sa création, Alma a été amené à ouvrir 950 dossiers de maltraitance. Le plus souvent, les maltraitements résultent de violences intrafamiliales, de la part des enfants ou du conjoint. Les maltraitements sont psychologiques (37% des appels), financières (28% des appels), ou alors il s'agit de négligences (17%), de sévices physiques (9%), et enfin et plus marginalement d'abus médicaux, de maltraitements sociaux telles qu'un placement forcé.

Le Conseil consultatif des aînés de Mettet

Constitué de membres domiciliés dans la commune, ce Conseil consultatif a son siège à l'administration communale, auprès du service des Affaires sociales. Ses missions consistent notamment à :

- Examiner la situation des aîné-e-s dans l'entité
- Suggérer, favoriser, appuyer toute initiative visant la promotion de la personne âgée
- Faire prendre conscience aux aîné-e-s du rôle qu'ils peuvent jouer
- Favoriser l'intégration des aîné-e-s dans la vie communautaire.

Le Conseil consultatif émet des avis, soit d'initiative, soit à la demande de l'autorité communale.

Ce conseil consultatif des aînés n'est pas unique en son genre : il en existe d'autres à Namur, Ciney, Rochefort, Gembloux, Beauraing. L'idée maîtresse est toujours la même : veiller au bien-être de la population âgée, écouter les desiderata et les propositions des seniors.

Le Baluchon Alzheimer

L'asbl 'Baluchon Alzheimer' est un service de répit et d'accompagnement à domicile des familles dont un proche est atteint de la maladie d'Alzheimer Il est inspiré d'une initiative québécoise, reproduite par la suite au Grand-Duché du Luxembourg. Sa fondatrice en Belgique, Marie GENDRON, a importé ce concept en Belgique en 2002. Ce service permet d'offrir à l'aidant proche d'une personne atteinte de la maladie la possibilité de prendre du répit en toute tranquillité, sans avoir à transférer le malade dans un autre lieu. Ce service permet aussi de maintenir à domicile le malade Alzheimer pour éviter l'aggravation de troubles cognitifs, et de diminuer aussi la coût de la prise en charge (évaluée par l'asbl à 2300 €/mois si placement en institution et à 445€/mois si maintien à domicile).

Une première formation de baluchonneuses a démarré en février 2004. Une deuxième a été organisée en février 2005. Une trentaine de baluchonnages sont programmés d'ici septembre 2005. Ce service répond aux appels de toute la partie francophone du pays. Des promesses de subsides attendent concrétisation auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Région bruxelloise. Renseignements auprès de la coordinatrice, Mme SARTENAER, au n° de téléphone 063/ 23 70 35 ou baluchon@belgacom.net.

Comesom

Regroupant des bénévoles, ce centre de coordination de services pour l'aide et le maintien à domicile offre sur la commune de Mettet une aide très diversifiée aux personnes malades, handicapées, convalescentes pour leur permettre de mieux vivre chez elles. Renseignements : 071/ 72 00 79.

L'ANA

L'ANA (Avec nos aînés) est une unité provinciale d'accompagnement de la personnes âgées et de son entourage. Constituée d'intervenants en santé mentale ayant une approche multidisciplinaires et une volonté d'aller à la rencontre de la personne âgée là où elle est, l'ANA propose :

- des interventions ponctuelles sous forme de concertation en situation de crise avec toutes les personnes impliquées
- une sensibilisation, une information, une formation, une supervision pour des professionnels de l'encadrement des personnes
- une aide à la conceptualisation de projets.

Renseignements auprès de Daniel RECLOUX, tél : 081/ 72 95 82

Autres initiatives

D'autres ateliers ont permis de présenter également SOLIVAL (fourniture de matériel d'aide et de soins), TÉLÉPRONAM (service de télévigilance 24 heures sur 24), ainsi que divers jeux de société qui permettent des relations conviviales entre personnes âgées. Enfin, une kinésithérapeute a organisé des séances de gymnastique spécifique au cours de l'après-midi et une infirmière spécialisée en gériatrie est venue partager son expérience en soins palliatifs afin d'aider à entrer en contact avec des personnes en situations difficiles (maladie, approche de la mort).

Un représentant de la compagnie d'assurance DKV est venu aussi présenter les contrats contenant des clauses spécifiques pour les plus de 70 ans.

Revendications de l'ACRF

Marcelle CREPIN de la commission « Aînées » interpelle les femmes du mouvement en faisant remarquer que les bonnes initiatives découvertes au fil de la journée sont reproductibles ailleurs. Essayons donc ! Interpellons nos mandataires politiques pour qu'ils donnent les moyens effectifs d'un maintien à domicile des personnes âgées en milieu rural.

En soirée, Brigitte LAURENT, secrétaire générale de l'ACRF, a pu attirer l'attention des téléspectateurs de la TV régionale Canal C sur la nécessité de développer aussi en milieu rural des services d'accueil de jour, de garde de nuit, d'aides à domicile afin de favoriser autant que possible le maintien à domicile.

Avec les aînées du mouvement, l'ACRF revendique que les personnes âgées qui le souhaitent puissent demeurer chez elles avec l'aide de services appropriés accessibles à tous. Devant l'investissement des familles, concrètement, il faut davantage développer les structures d'accueil de jour et de nuit pour permettre aux familles de souffler et aux personnes âgées vivant en milieu

rural de garder des contacts sociaux. Il faut enfin que les services d'aide à domicile disposent de quotas d'heures suffisants pour répondre aux besoins réels des familles et des personnes âgées.

Vieillir chez soi est le souhait le plus cher des personnes âgées. Toutes les initiatives, plus ou moins structurées, présentées à l'occasion de ce Forum des Aînés, montrent qu'il y a moyen d'être inventif. Devant ce phénomène croissant du vieillissement chez nous, le partage des expériences devient une exigence.

Pour continuer la réflexion

- Contrastes, « Quelle qualité de vie pour nos aînés ? », bimestriel d'information des Equipes populaires, n° spécial, novembre 2004

- Dossier paru dans un numéro spécial de la revue Wallonie éditée par le Conseil économique et social de la Région Wallonne en mars 2005 sur "La Wallonie face aux défis démographiques" avec une quatrième partie consacrée aux services et structures :
 - BEKA P., *Structures d'accueil pour les personnes âgées en Wallonie*
 - LECLERCQ A., *Les services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées*

- JEANDEL Claude, *Vieillir au XXI^e siècle*, Universalis, 2004

- Institut wallon pour la santé mentale, « Vieillir aujourd'hui », in revue *Confluences*, n°8, (ce dossier veut mettre en lumière ce qui favorise l'autonomie des personnes âgées, au-delà d'éventuelles dépendances ou déficiences, et accorder une attention particulière à la vie psychique et aux désirs des aînés.

Françoise WARRANT, chargée d'études ACRF

